

Séance du 28 mars 2019

Présidence : M. Martino Rizzello, président

Mise à jour du système d'exploitation, des logiciels bureautiques et de la messagerie sur les postes de travail de l'administration communale (2019/P03)

Rapporteur : M. Pascal Molliat

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis no 03/2019, du 14 janvier 2019, concernant la mise à jour du système d'exploitation, des logiciels bureautiques et de la messagerie sur les postes de travail de l'administration communale,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

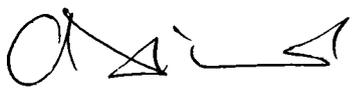
1. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 425'000.-- TTC pour financer la mise à jour des postes informatiques, comprenant les remplacements des systèmes d'exploitation, des outils de bureautique et des messagerie de l'administration communale de la Ville de Vevey ;
2. de financer cette dépense par la trésorerie courante, par prélèvement sur le compte "Dépenses d'investissements" ;
3. d'amortir cette dépense par un amortissement annuel de CHF 160'000.-- sur 2019, correspondant à la redevance pour l'utilisation des licences, et le solde par un amortissement annuel de CHF 53'000.-- pendant 5 ans ;
4. de prendre note que la redevance pour l'utilisation des licences pour Windows 10, LTSC, SCCM, Office et Exchange s'élèvera annuellement à CHF 160'000.--, que la DSI mettra ensuite chaque année au budget dès 2020 ;
5. de confier le pilotage de ce projet et sa réalisation à la Direction des systèmes d'information.

Ainsi délibéré en séance du 28 mars 2019.

Adopté tel qu'amendé à une très large majorité (une dizaine d'abstentions).

Pour extrait conforme le 29 mars 2019.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
le Président
la Secrétaire



Martino Rizzello
Carole Dind